

# Liminaire au CSE Siège

19 juin 2024

## L'impossible neutralité

« L'objectivité à la télévision, c'est 5 minutes pour Hitler, 5 minutes pour les juifs », disait Jean-Luc Godard.

Dans les moments de crise historique, on atteint facilement le point Godwin, celui qui met fin à la discussion.

Pourtant, les situations dans lesquelles il faut prendre position sont beaucoup plus courantes qu'on se l'imagine.

Impossibilité d'être neutre face aux violences faites aux femmes. Impossible neutralité face à la catastrophe écologique en cours. Impossible neutralité face aux atteintes aux droits humains, à la liberté d'expression, aux menaces contre la démocratie et aux crimes contre l'humanité.

Face à l'arrivée possible de l'extrême droite au pouvoir, la neutralité politique n'est pas tenable : en tant que salariés de l'audiovisuel public, en tant que journalistes, et en tant que syndicat, tout simplement parce qu'on ne peut pas lutter contre soi-même.

On ne peut pas rester neutre face à une force politique qui risque dès la rentrée prochaine de couper les financements de l'audiovisuel public, avant de le privatiser, ainsi que le prévoit son programme, ce qui pour bon nombre de salariés de France télévision signifiera la porte.

On ne peut pas fermer les yeux sur ce qui se passe en Italie, en Hongrie, en se disant qu'en France, ce ne sera pas pareil. Dans ces pays où l'extrême droite est au pouvoir, les médias publics sont mis au pas. En France, un audiovisuel public déjà bien sage ne fera plus le poids face à la bollorisation des esprits.

Car en face, il n'y a pas de neutralité. Il y a des journalistes militants qui portent la responsabilité de la victoire du RN aux élections européennes. Quand Pascal Praud soutient sur Cnews que « la France a dit (dimanche) qu'elle ne voulait pas mourir », quand Ruth Elkrief sur LCI crache sur l'union de la gauche, comment différencier l'éditorial de l'engagement politique ?

A France télévisions, nous sommes tenus par le temps d'antenne et les règles de l'ARCOM, mais rien ne nous obligeait d'organiser un face à face Bardella / Attal. Rien ne nous empêche de décrypter le programme du RN souvent flou, notamment dans le domaine social, et de montrer l'imposture.

Il faut tenir tête à une certaine ligne éditoriale qui s'impose de plus en plus, y compris dans l'audiovisuel public, et qui consiste à ne plus classer le RN à l'extrême droite. Le Conseil d'État a tranché. Le parti de Jordan Bardella et de Marine Le Pen, fondé par d'anciens Waffens SS et collabos français, est bien d'extrême droite. De même, un parti qui affiche dans son programme des mesures xénophobes comme la discrimination entre français et étrangers dans l'accès aux aides sociales, est bien xénophobe. Ça va mieux en le disant.

La situation actuelle montre l'inanité d'un guide des réseaux sociaux imposé par la direction de l'éthique et de la conformité, contre laquelle la CGT s'est battue. Car étendre le principe de neutralité des journalistes de France télévisions à leur expression sur les réseaux sociaux, même sur des questions de politique partisane et en période électorale, n'est tout simplement pas acceptable. Qu'un rédac chef reproche à un journaliste de sa rédaction d'avoir appelé sur X ou Facebook à faire barrage au RN et il trouvera la CGT sur son chemin.

En tant que syndicat également, impossible de rester neutre, car le RN à Matignon, c'est la réduction des droits des travailleuses et des travailleurs, la répression syndicale et une politique sociale limitée à la question migratoire.

A la CGT, on est 100% contre l'extrême droite au pouvoir !

Paris, le 19 juin 2024